

Ecole André Breton
116, Grande rue
61800 TINCHEBRAY
ce.0610670x@ac-caen.fr
06.17.15.09.82

Objet : Survenue d'un cas confirmé au sein de l'école de votre enfant

Madame, Monsieur,

Un cas confirmé d'élève positif à la COVID 19 a été identifié au sein de la classe de votre enfant ; une suspension de l'accueil des élèves est donc prévue pour une durée de 7 jours.

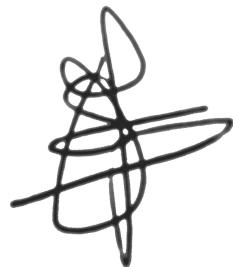
Cependant, et conformément au protocole sanitaire en vigueur, votre enfant pourra continuer à bénéficier de l'enseignement en présentiel sous réserve qu'il présente :

- une attestation sur l'honneur de la réalisation d'un auto-test à J0 et de son résultat négatif, puis à J+2 et de son résultat négatif et de la réalisation d'un auto-test à J+4 et de son résultat négatif ;

A défaut de la présentation de ces tests, la suspension de l'accueil sera maintenue pour la durée de 7 jours.

Si l'un des tests s'avère positif, il vous est demandé d'en informer le directeur/la directrice de l'école.

Merci pour votre collaboration,
La directrice
Sonia Héron



Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) Monsieur ou madame , parent de , en classe de atteste que les tests ont bien été réalisés à J0, J2 et J4 selon le protocole décrit ci dessus.

Date et signature